



Bulletin Officiel

N° 3849 Mardi 10 Mai 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

تذكير لشركات المساهمة العامة 2

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 2

VISA DE PROSPECTUS : FCP SAFA 3

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES

EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/1 » 4

COMMUNIQUES DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR- 5

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR- 5

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES -SITEX- 5

PROJET DES RESOLUTIONS SOUMIS A L'AGE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD 6

PROJET DES RESOLUTIONS SOUMIS A L'AGO

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES -SITEX- 7

COURBE DES TAUX 8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 9-10

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

- IRADETT 100 FCP

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقاً لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الآجال بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أن الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرساؤها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUE DU CMF

Visa de prospectus**FCP SAFA****Fonds Commun de Placement**

Régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué
par la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001
Agrément du CMF N°28/2010 du 28 Juillet 2010

Il est porté à la connaissance du public que le Conseil du Marché Financier a accordé son visa en date du 22 avril au prospectus d'émission du Fonds Commun de placement FCP SAFA.

« FCP SAFA » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCP SAFA
Siège social	: 5, rue Mustapha Sfar 1002 Tunis-Belvédère
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement
Type	: Mixte
Objet Social	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres
Législation applicable	: Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
Montant des fonds	: 100.000 dinars divisés en 1000 parts de 100 dinars chacune
Date d'agrément	: Agrément N°28/2010 du 28 Juillet 2010
Promoteurs	: SMART ASSET MANAGEMENT et AMEN BANK
Gestionnaire	: SMART ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	: AMEN BANK
Distributeur	: SMART ASSET MANAGEMENT

Prix de souscription et de rachat :

- Le prix de souscription est égal à celui la valeur liquidative (pas de droits d'entrée).
- Le prix de rachat est égal à celui la valeur liquidative minorée d'un droit de sortie de :
 - 2% de la VL si la durée de détention est inférieure à 1 an
 - 1% de la VL si la durée de détention est comprise entre 1 et 2 ans
 - 0,5% de la VL si la durée de détention est comprise entre 2 et 3 ans
 - Pas de commission de rachat si la durée de détention est au-delà de 3 ans.

AVIS DES SOCIETESPAIEMENT D'ANNUITES**EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/1 »**

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'emprunt obligataire «STB 2008/1» que la troisième annuité (en capital et en intérêts) pour les catégories B, C et D aux taux respectifs de TMM+1,50%, TMM+1,75% et TMM+2,00%, venant à échéance le 15 mai 2011, sera mise en paiement à partir du **lundi 16 mai 2011**, auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM comme suit :

STB 2008/1 (catégorie B) :

- Principal par obligation : **6,250 DT**
- Intérêt brut par obligation : **5,325 DT**
- Total brut par obligation : **11,575 DT**

STB 2008/1 (catégorie C) :

- Principal par obligation : **5,000 DT**
- Intérêt brut par obligation : **5,702 DT**
- Total brut par obligation : **10,702 DT**

STB 2008/1 (catégorie D) :

- Principal par obligation : **4,000 DT**
- Intérêt brut par obligation : **6,059 DT**
- Total brut par obligation : **10,059 DT**

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE
**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES
-STAR-**

Siège Social : Square Avenue de Paris-1080-Tunis

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration réuni le 10 Mai 2011 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 20 Juin 2011 la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2010 de 1d 800 millimes par action.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS - 421

COMMUNIQUE DE PRESSE
**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES
-STAR-**

Siège Social : Square Avenue de Paris-1080-Tunis

Le Conseil d'administration de la STAR réuni le 10 Mai 2011 a coopté la désignation de monsieur Lassaad Zarrouk en qualité d'administrateur représentant l'Etat et l'a désigné comme Président Directeur Général avec les pouvoirs les plus étendus.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS - 422

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
**Société Industrielle des Textiles
-SITEX-**

Siège social : Avenue, Habib Bourguiba – Ksar Hellal-

La Société Industrielle des Textiles, informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 16 juin 2011 à 9 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « IACE », à la Maison de l'Entreprise, Boulevard Principal, 1053 Les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2010.
- 2) Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2010.
- 3) Approbation des comptes de l'exercice 2010 et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.
- 4) Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2010.
- 5) Affectation du résultat de l'exercice 2010.
- 6) Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur.
- 7) Fixation des jetons de présence de l'exercice 2011.
- 8) Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit de l'exercice 2011.

2011 - AS - 423

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions AGE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD
Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 23 mai 2011.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire, décide d'augmenter le capital social de 11.000.000 Dinars à 11.500.000 Dinars par incorporation des réserves d'un montant de 500.000 Dinars provenant d'un compte spécial d'investissement et l'émission de 500.000 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale de un dinar (1DT) chacune à répartir entre les anciens actionnaires et les cessionnaires de droits d'attribution à raison d'une action nouvelle gratuite pour 22 actions anciennes. La jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée à partir du 1er Janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire donne pouvoir au conseil d'administration pour la réalisation de cette augmentation du capital.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

Vu la décision d'augmenter le capital social, l'assemblée générale extraordinaire décide par conséquent de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

- le capital social est fixé à ONZE MILLIONS CINQ CENT MILLE DINARS (11.500.000 DT), divisé en ONZE MILLIONS CINQ CENT MILLE ACTIONS (11.500.000 A) de nominal UN DINAR (1 DT) chacune, toutes nominatives entièrement libérées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions AGO

Société Industrielle des Textiles -SITEX-

Siège social : Avenue, Habib Bourguiba – Ksar Hellal-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 16 juin 2011.

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur la gestion de l'exercice 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle prend acte de l'ensemble de ces rapports dans leur intégralité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle approuve le rapport spécial de Commissaires aux Comptes sur les opérations visées à l'article 200 du Code de Sociétés Commerciales.

Troisième résolution

Après avoir pris connaissance des comptes sociaux, présentés conformément au Système Comptable des Entreprises 1997 "SCE1997", et du rapport général de Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle approuve les états financiers de l'exercice 2010 (le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers) tels qu'ils lui sont présentés

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2010.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle approuve la proposition du Conseil d'Administration reportant à nouveau le résultat déficitaire de l'exercice 2010 :

Déficit de l'exercice 2010 :	(3.738.735) Dinars Tunisiens
Résultats reportés à fin 2009:	(13.149.231) Dinars Tunisiens
Résultats reportés à fin 2010:	(16.887.966) Dinars Tunisiens

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Annuelle ratifie la cooptation de Monsieur Khaled BELMILED, de nationalité Tunisienne, demeurant à 8, Rue Mahmoud ANNABI, El MENZAH VI, en qualité d'Administrateur, et ce, pour la durée restant à courir du mandat de Madame Jaouida ZITOUNI, Administrateur démissionnaire, soit jusqu'au jour de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2012.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle maintient les jetons de présence de l'exercice 2011 à 63 000 dinars, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre ses membres, ainsi qu'il avisera.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle maintient la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit de l'exercice 2011 à 13 500 dinars, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre les membres du dit comité.

Neuvième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès verbal de la présente réunion pour l'accomplissement des formalités légales

AVIS

COURBE DES TAUX DU 10 MAI 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,451%		
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,482%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,530%	999,294
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,546%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,719%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,733%	1 009,861
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,744%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012	4,770%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,131%		997,451
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,302%	1 017,171
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,450%	1 053,852
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,519%	1 076,892
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,691%	1 042,635
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,008%		968,493
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,020%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,036%	1 035,319
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,066%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,071%	964,704
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,138%	1 059,283
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,143%		956,100

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	136,861	136,871		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	11,986	11,987		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,226	1,226		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,064	33,068		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,355	45,359		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	143,833	143,032		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	525,333	519,987		
8	FCP MAXULA CROIS SANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	117,567	116,705		
9	FCP MAXULA CROIS SANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	119,072	118,700		
10	FCP MAXULA CROIS SANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	109,718	109,476		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	106,996	106,767		
12	FCP INDICEMAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	87,780	87,033		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	152,366	151,232		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	89,869	89,235		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
15	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 279,506	1 216,490	1 212,420		
16	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 103,838	2 088,562		
17	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	103,794	102,936		
18	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	114,627	114,220		
19	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 135,971	1 141,937		
20	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	109,894	108,625		
21	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,362	13,190		
22	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 494,478	5 468,776		
23	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 364,431	6 332,360		
24	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,020	2,004		
25	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,715	1,714		
26	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	0,996	0,994		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
27	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	109,617	109,629
28	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	102,013	102,023
29	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	102,793	102,805
30	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	10/05/11	3,719	103,030	104,415	100,724
31	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	100,881	100,894
32	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,102	108,343	108,358
33	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	09/05/11	3,997	103,928	101,361	101,372
34	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,459	101,470
35	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	101,600	101,610
36	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	107,139	107,145
37	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	102,920	104,282	104,293
38	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,656	101,666
39	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	105,367	105,377
40	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,546	107,846	107,856
41	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	103,620	103,630
42	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	102,642	103,753	103,768
43	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	27/04/11	3,597	102,948	100,621	100,630
44	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,540	105,857	105,866
45	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,457	103,867	103,878
46	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	106,156	107,352	107,363
47	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,166	105,277	105,288
48	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	102,745	104,126	104,139
49	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/11	3,777	104,552	102,024	102,034
50	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,763	106,027	106,036
51	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,001	103,182	103,191

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,665	10,666
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,067	105,436	105,445
54	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,567	100,580

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE

55	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	103,425	103,497
----	---------------------------	-----	------------	----------	-------	---------	---------	---------

SICAV MIXTES

56	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	75,602	70,238	69,535
57	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	2,808	155,524	139,281	135,396
58	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 384,512	1 342,060
59	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	101,363	100,888
60	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	104,864	104,341
61	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	80,845	79,923
62	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,616	15,582
63	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	249,372	247,314
64	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	51,249	44,476	44,230
65	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 011,414	1 995,836
66	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	78,987	73,216	72,939
67	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	58,113	55,481	53,939
68	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	103,331	97,920	97,646
69	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	113,779	105,164	104,659
70	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	110,018	95,154	94,409

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

71	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,692	11,412	11,386
72	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,686	12,087	12,005
73	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	16,636	15,429	15,268
74	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	17,197	15,385	15,206
75	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	10/05/11	0,102	12,356	11,192	11,024
76	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	103,754	102,715
77	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	116,721	116,110
78	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	121,339	120,863
79	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	20,621	17,995	17,872

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

80	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,326	100,266
81	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,436	104,259
82	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	100,534	100,290
83	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	127,770	125,743
84	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,562	9,525
85	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	109,732	109,193
86	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	113,004	112,972
87	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,494	98,685
88	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,639	97,854
89	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	184,646	166,846	167,078
90	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	162,241	152,439	152,403
91	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	140,166	137,980	138,018
92	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	10 740,784	9 304,292	9 327,774
93	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	178,002	176,707
94	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	115,077	115,055
95	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 314,796	1 296,713
96	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	99,013	97,208
97	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	103,487	104,085
98	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	10 395,971	9 714,099	9 687,605

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2011

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 20 Novembre 2008 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la Poste OBLIGATAIRE SICAV TANIT, comprenant le bilan au 31 mars 2011, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 36.817.257 dinars et un résultat net de la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 mars 2011 de 243.216 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2011 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. Nous n'avons pas relevé de divergences par rapport aux dites dispositions.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Samir Labidi

BILAN				
au 31 MARS 2011				
(Unité : 1000 TND)				
	Notes	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	19 819,457	14 502,523	20 075,393
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		1 788,023	2 874,907	1 352,125
b - Obligations et Valeurs assimilées		18 031,434	11 627,616	18 723,268
c - Autres Valeurs				
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		16 997,800	2 533,736	8 237,835
a - Placement monétaires	3-3	5 522,182	2 533,367	5 490,655
b - Disponibilités	3-10	11 475,618	0,369	2 747,180
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		36 817,257	17 036,259	28 313,228
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	65,214	23,431	60,810
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	5,876	0,758	3,122
TOTAL PASSIF		71,090	24,189	63,931
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-5	34 358,504	16 447,890	26 608,112
CP 2 - Sommes distribuables		2 387,663	564,180	1 641,184
a - Sommes distrib.des exercices antérieurs		2 118,181	-	-
b - Sommes distribuables de l'exercice		269,482	564,180	1 641,184
ACTIF NET		36 746,167	17 012,070	28 249,297
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		36 817,257	17 036,259	28 313,228

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 mars 2011
 (Unité: 1000 TND)

	Notes	Période du 01/01/2011 Au 31/03/2011	Période du 01/01/2010 Au 31/03/2010	Période du 06/07/2009 Au 31/12/2010
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	3-2	191,954	38,072	597,616
a - Dividendes		-	-	90,051
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		191,954	38,072	507,565
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	109,517	44,106	334,264
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		301,471	82,178	931,881
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	65,214	23,431	189,689
REVENU NET DES PLACEMENTS		236,257	58,747	742,191
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	0,548	0,643
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	8,938	3,538	30,279
RESULTAT D'EXPLOITATION		227,319	55,757	712,555
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		42,163	339,866	928,629
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		269,482	395,623	1641,184
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(42,163)	(339,866)	(928,629)
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		5,307	2,842	3,032
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		10,590	30,283	0,540
* Frais de négociation		-	(0,987)	(0,987)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		243,216	87,895	715,141

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 31 mars 2011
 (Unité : 1000 TND)

	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011	Période du 01/01/2010 au 31/03/2010	Période du 06/07/2009 au 31/12/2010
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	227,319	55,757	712,555
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	5,307	2,842	3,032
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	10,590	30,283	0,540
d - Frais de négociation de titres	-	(0,987)	(0,987)
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>			
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>			
a - Souscriptions	13 406,243	12 929,727	51 313,799
* Capital	12 566,400	12 519,500	49 165,900
* Régularisation des sommes non distribuables.	1,685	11,259	(8,551)
* Régularisations des sommes distribuables.	838,158	398,968	2 156,449
* Droits d'entrée	-	-	-
b - Rachats	5 152,588	1 912,605	24 780,243
* Capital	4 832,800	1 851,700	23 557,800
* Régularisation des sommes non distribuables.	0,789	1,803	(5,378)
* Régularisation des sommes distribuables.	318,999	59,102	1 227,821
* Droits de sortie	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	8 496,871	11 105,017	27 248,697
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a- En début de période	28 249,297	5 907,053	1 000,600
b - En fin de période	36 746,167	17 012,070	28 249,297
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>			
a- En début de période	266 087	57 435	10 006
b - En fin de période	343 423	164 113	266 087
VALEUR LIQUIDATIVE DEBUT DE PERIODE	106,166	102,848	100,000
VALEUR LIQUIDATIVE FIN DE PERIODE	107	103,661	106,166
AN 6 TAUX DE RENDEMENT	0,79%	0,79%	6,17%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31 / 03 / 2011
(Unité 1000 Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**3 - 1 Note sur le portefeuille - titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2011 à 19.819.457 Dinars. L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31-03-2011	% Actif net	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	9.200	9.200.000	9420608	25,64%	ETAT
BTA 5,50% mars 2019	9.200	9.200.000	9420608	25,64%	ETAT
Titres émis par des sociétés	106229	8.499.950	8.610.826	23,43%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5.000	466650	476.850	1,30%	A.Bank
ATL 2010-1	5.000	500.000	513520	1,40%	BBB
Attijari Bank 2010	13.000	1.300.000	1311241	3,57%	Attijari Bank
BH 2009	5.000	500.000	505285	1,38%	BH
CHO 2009	2.000	200.000	202143	0,55%	BIAT
CIL 2010/2	20.000	2.000.000	2035106	5,54%	BBB
Meublatax Industries 2010 (A)	4.000	400.000	416096	1,13%	AB
STB 2010-1 (B)	10.000	933.300	934273	2,54%	STB
TUNISIE LEASING 2009-2	15.000	1.200.000	1200403	3,27%	BBB+
TUNISIE LEASING 2010-2	10.000	1.000.000	1015904	2,76%	BBB+
OPCVM		1782715	1.788.023	4,87%	
Placement obligataire SICAV	3.842	401.958	403.168	1,10%	-
Tuniso Emirati SICAV	27	2.821	2.829	0,01%	-
SICAV BH OBLIGATAIRE	13.197	1.377.936	1.382.025	3,76%	-
Total du portefeuille-titres	17.066	19.482.665	19.819.457	53,94%	

La valeur des BTA au 31/03/2011 inclus le reliquat de la décote à amortir pour une valeur de 197.319 Dinars.

Les sorties du portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du 01-01-2011 au 31-03-2011, concernent les remboursements des obligations de société échus et qui s'élèvent à un total de 366.700 Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **191.954 DT** pour la période allant du **01-01-2011** au **31-03-2011**, et se détaillent ainsi :

Désignation	
Revenus des BTA	99.814
Revenus des obligations	92.140
Total	191.954

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2011** à **5.522.182 DT** se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 31-03-2011	% actif net	Emetteur	Garantie
Billet de trésorerie ML	958.838	990.414	2,70%	Modern Leasing	-
Billet de trésorerie ML	1.438.257	1.498.815	4,08%	Modern Leasing	-
Billet de trésorerie ST MOURADI	500.000	502.166	1,37%	ST MOURADI	BH
Billet de trésorerie SH El Kantaoui	2.000.000	2.031.200	5,53%	SH El Kantaoui	BH
Certificats de dépôts	499.539	499.585	1,36%	BH	-
	5.396.635	5.522.182	15.04%		

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-01-2011** au **31-03-2011** à **109.517 DT** et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésoreries, les certificats de dépôt et les placements à terme :

Désignation	
Intérêts des placements à termes	51.168
Intérêts des billets de trésoreries	57.873
Intérêts des certificats de dépôts	476
Total	109.517

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-01-2011** au **31-03-2011** se détaillent ainsi :

Libellé	
Capital initial au 1^{er} Janvier 2011	
Montant	26.608.112
Nombre de titres	266.087
Nombre d'actionnaires	1.210
Souscriptions réalisées	
Montant (nominal)	12.566.400
Régul. Des sommes non distribuables	1.685
Nombre de titres émis	125.664
Rachats effectués	
Montant (nominal)	4.832.800
Régul. Des sommes non distribuables	789
Nombre de titres émis	48.328
Autres effets sur le capital	
Plus values potentielles sur titres	5307

Plus values réalisés sur cession de titres	10.589
Frais de négociation	
Capital au 31 Mars 2011	
Montant	34.358.504
Nombre de titres	343.423
Nombre d'actionnaires	1.049

3-6 Sommes distribuables :

Désignation	Résultat d'exploitation	Régularisation	Somme distribuable
Somme distribuable exercice antérieur	712.555	1.405.626	2.118.181
Somme distribuable exercice en cours	227.319	42.163	269.482
Total			2.387.663

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2011** à **65.214 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31-03-2011
Rémunération du gestionnaire à payer	11.508
Rémunération du distributeur à payer	53.705
Total	65.214

3-8 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2011** à **5.876 DT** et détaille comme suit :

Désignation	31/03/2011
Etat retenues à la source	-
Honoraires du commissaire aux comptes	2.493
Redevances CMF à régler	3.167
TCL à payer	216
Total	5.876

3-9 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du distributeur et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de distribution et de gestion conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Le solde de ce poste s'élève pour la période du **01-01-2011** au **31-03-2011** à **65.214 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	
Rémunération du gestionnaire	11.508
Rémunération du distributeur	53.705
Total	65.214

3-10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les charges de pré-exploitation, la T.C.L ainsi que l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-01-2011** au **31-03-2011** à **8.938 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	
Redevances CMF	7.672
Honoraires du commissaire aux comptes	493
Charges de pré-exploitation	-
Impôt et taxes et versements assimilés	-
T.C.L	672
Autres charges	101
Total	8.938

Pour les besoins de l'arrêté trimestriel au 31/03/2011, les honoraires du commissaire aux comptes portés en charge s'élèvent à 493 DT soit un montant annuel provisoire de 2000 DT.

3-11 Disponibilités :

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2011** à **11.475.618 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2011
Dépôts à vue	1.637.198
Placements à terme	9.838.420
Total	11.475.618

STRATEGIE ACTIONS SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2011

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2011.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 31 mars 2011, font apparaître un total actif de 14 836 155 DT, un actif net de 14 763 596 DT pour 7 130 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 2 070,631 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de STRATEGIE ACTIONS SICAV arrêtés au 31 mars 2011.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Mourad FRADI

STRATEGIE ACTIONS SICAV

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
ACTIF				
<i>Portefeuille-titres</i>				
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		9 167 579	14 993 600	12 369 825
Obligations et valeurs assimilées		381 475	800 044	401 537
Titres OPCVM		497 525	202 508	1 043 476
	3.1	10 046 579	15 996 152	13 814 838
<i>Placements monétaires et disponibilités</i>				
Placements monétaires	3.2	1 994 059	998 254	5 556 313
Disponibilités	3.3	2 795 517	2 743 512	4 756 381
		4 789 576	3 741 766	10 312 694
<i>Créances d'exploitations</i>				
TOTAL ACTIF		14 836 155	19 737 918	24 127 532
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.4	56 550	100 791	375 300
Autres créditeurs divers	3.5	16 009	17 091	14 854
TOTAL PASSIF		72 559	117 882	390 154
ACTIF NET				
Capital	3.7	14 874 026	19 704 259	23 874 066
Sommes distribuables	3.6	<110 430>	<84 223>	<136 688>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		<93 140>	1 760	
Sommes distribuables de l'exercice		<17 290>	<85 983>	<136 688>
ACTIF NET		14 763 596	19 620 036	23 737 378
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		14 836 155	19 737 918	24 127 532

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2011 au 31/03/2011	Du 01/01/2010 au 31/03/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Revenus du portefeuille-titres		4 720	9 977	411 061
Dividendes				381 531
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	4 720	9 977	29 530
Revenus des autres valeurs				
Revenus des placements monétaires	4.2	46 534	16 948	129 552
<i>Total des revenus des placements</i>		51 254	26 925	540 613
Charges de gestion des placements	4.3	<56 550>	<100 791>	<609 075>
Revenu net des placements		<5 296>	<73 866>	<68 462>
Autres produits				
Autres charges	4.4	<13 639>	<8 040>	<65 464>
Résultat d'exploitation		<18 935>	<81 906>	<133 926>
Régularisation du résultat d'exploitation		1 645	<4 077>	<2 762>
Sommes distribuables de la période		<17 290>	<85 983>	<136 688>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<1 645>	4 077	2 762
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<1 790 130>	1 193 535	<800 298>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		96 799	305 524	4 384 752
Frais de négociation		<5 896>	<11 519>	<40 470>
Résultat net de la période		<1 718 162>	1 405 634	3 410 058

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Du 01/01/2011 au 31/03/2011	Du 01/01/2010 au 31/03/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		<1 718 162>	1 405 634	3 410 058
Résultat d'exploitation		<18 935>	<81 906>	<133 926>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		<1 790 130>	1 193 535	<800 298>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		96 799	305 524	4 384 752
Frais de négociation		<5 896>	<11 519>	<40 470>
Distributions de dividendes				<1 949>
Transactions sur le capital		<7 255 620>	3 687 128	5 801 995
Souscriptions		2 538 966	4 023 560	19 181 267
Capital		2 751 540	3 808 666	16 175 961
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<195 728>	219 153	3 148 716
Régularisation des sommes distribuables		<16 846>	<4 259>	<143 410>
Rachats		<9 794 586>	<336 432>	<13 379 272>
Capital		<10 358 202>	<323 217>	<10 923 216>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		428 363	<15 012>	<2 703 831>
Régularisation des sommes distribuables		62 039	523	141 178
Droit de sortie		73 214	1 274	106 597
Variation de l'actif net		<8 973 782>	5 092 762	9 210 104
Actif net				
En début de période		23 737 378	14 527 274	14 527 274
En fin de période		14 763 596	19 620 036	23 737 378
Nombre d'actions				
En début de période		10 464	7 685	7 685
En fin de période		7 130	9 529	10 464
Valeur liquidative		2 070,631	2 058,982	2 268,480

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2011 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31 mars ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>				
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
ADWYA	26 200	212 969	151 567	1,02%
AMEN BANK	1 485	102 651	105 428	0,71%
ARTES	4 266	51 374	44 755	0,30%
ASSAD	48 731	482 290	551 196	3,72%
ASTREE	1 225	29 188	85 566	0,58%
ATL	102 716	531 341	512 553	3,45%
ATTIJARI LEASING	14 154	453 149	637 199	4,29%
BH	22 405	633 409	474 605	3,20%
BNA	9 470	112 978	105 761	0,71%
BT	2 900	31 107	32 010	0,22%
CARTH.CEMENT DA 2010	7	0	0	0,00%
CARTHAGE CEMENT	58 587	141 502	151 213	1,02%
CIL	13 599	290 199	334 440	2,25%
ELECTROSTAR	38 800	382 631	182 360	1,23%
ENNAKL AUTOMOBILES	27 700	302 542	236 835	1,60%
ESSOUKNA	37 000	183 396	216 820	1,46%
G.I.F	108 000	1 079 439	660 960	4,46%
I.C.F	400	22 068	19 000	0,13%
LES CIMENTS DE BIZERTE	11 148	125 321	77 813	0,52%
MAGASIN GENERAL	1 144	111 036	133 021	0,90%
POULINA G H	22 500	184 264	173 250	1,17%

S.N.M.V.T	4 100	134 099	146 887	0,99%
SERVICOM	11 630	85 576	88 272	0,59%
SFBT	10 078	122 155	112 460	0,76%
SFBT DA 2011	10 615	10 546	9 235	0,06%
SIMPAR	16 220	595 057	632 580	4,26%
SIMPAR NG 2010	2 526	92 961	93 437	0,63%
SITS	135 000	481 114	421 470	2,84%
SOMOCER	218 000	504 471	392 836	2,65%
SOPAT	65 499	170 968	216 212	1,46%
SOTETEL	10 884	204 753	163 119	1,10%
SOTRAPIL	7 410	80 630	84 652	0,57%
SOTUVER	43 295	304 910	320 599	2,16%
STAR	2 650	373 835	411 765	2,78%
STB	14 950	213 684	145 015	0,98%
TUNINVEST-SICAR	24 410	216 658	195 719	1,32%
TUNIS RE	7 300	97 276	90 637	0,61%
TUNISAIR	55 164	131 412	108 121	0,73%
TUNISIE LEASING	6 840	192 300	194 756	1,31%
UBCI	11 933	425 464	453 455	3,06%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		9 900 723	9 167 579	61,80%

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
B- Titres OPCVM				
FCP SMART EQUITY	155	186 934	208 913	1,41%
MAXULA INVEST SICAV	2 750	284 555	288 612	1,95%
Total OPCVM		471 489	497 525	3,36%

C- Obligations et valeurs assimilés	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
1-Obligations de sociétés				
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	200 000	201 176	1,36%
STB 2008/2	2 000	179 288	180 299	1,22%
Total Obligations de sociétés		379 288	381 475	2,58%
Total obligations et valeurs assimilées		850 777	879 000	5,94%
Total		10 751 501	10 046 579	67,74%

3.2 Placements monétaires:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit:

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Billets de trésorerie				
TUNISIE FACTORING au 05/04/2011	1 000 000	997 629	999 526	6,74%

Total billets de trésorerie	1 000 000	997 629	999 526	6,74%
Certificat de dépôt				
AMEN BANK au 13/04/2011	500 000	499 080	499 447	3,37%
BTKD au 27/06/2011	500 000	494 915	495 086	3,34%
Total Certificat de dépôt	1 000 000	993 995	994 533	6,71%
Total	2 000 000	1 991 624	1 994 059	13,45%

3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	2 611 640	2 257 918	4 068 262
Amen Bank Pasteur	132 673	34 440	81 719
Ventes de titres à encaisser	79 525	473 402	632 114
Intérêt courus sur dépôt à vue	17 164	8 158	23 002
Achats de titres à régler	<4 780 >	<30 827 >	<44 919 >
Retenue à la source/dépôt à vue	<3 433 >	<1 632 >	<4 600 >
Liquidation émissions/rachats	<37 272 >	2 053	803
	<u>2 795 517</u>	<u>2 743 512</u>	<u>4 756 381</u>

3.4 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	54 063	59 806	286 016
Rémunération du dépositaire à payer	2 487	2 533	3 866
Commission de performance à payer	-	38 452	85 418
	<u>56 550</u>	<u>100 791</u>	<u>375 300</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Retenue à la source à payer	11 298	11 830	4 496
Honoraires du commissaire aux comptes	2 700	2 422	3 631
Redevance CMF	1 287	1 607	2 114
TCL à payer	724	1 232	4 613
	<u>16 009</u>	<u>17 091</u>	<u>14 854</u>

3.6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2011 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>Résultats d'exploitation</u>	<u>Régularisations</u>	<u>Sommes distribuables</u>
Exercice 2010	<133 926>	40 786	<93 140>
Exercice 2011	<18 935>	1 645	<17 290>
	<152 861>	42 431	<110 430>

3.7 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 mars 2011 se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2011</u>
Capital au 1^{er} janvier 2011	
En Nominal	23 874 066
Nombre de titre	10 464
Nombre d'actionnaires	226
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	2 751 540
Nombre de titres	1 206
Nombre d'actionnaires entrants	3
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	10 358 202
Nombre de titres	4 540
Nombre d'actionnaires sortants	62
Autres mouvements	
Frais de négociation	< 5 896 >
Différences d'estimation (+/-)	< 1 790 130 >
Plus ou moins-value réalisée	96 799
Droit de sortie	73 214
Régularisations	232 635
Capital au 31 mars 2011	
Montant	14 874 026
Nombre de titres	7 130
Nombre d'actionnaires	167

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 4 720 DT correspond aux intérêts sur les obligations.

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2011 au</u> <u>31/03/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/03/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>
Intérêts sur billet	19 102	5 116	54 998
Intérêts sur dépôt à vue	13 733	6 496	47 803
Intérêts sur certificat	12 018	4 518	24 892
Autres revenus	919	183	1 179
Intérêts sur BTC	762	635	680
	46 534	16 948	129 552

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2011 au</u> <u>31/03/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010</u> <u>au</u> <u>31/03/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010</u> <u>au</u> <u>31/12/2010</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	54 063	59 806	309 691
Rémunération du dépositaire	2 487	2 533	13 368
Commission de performance	-	38 452	286 016
	56 550	100 791	609 075

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2011 au</u> <u>31/03/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/03/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>
TCL	6 654	1 577	32 531
Redevance CMF	4 215	4 293	22 666
Honoraires du commissaire aux comptes	2 700	2 088	10 017
Autres frais	70	82	250
	13 639	8 040	65 464

TUNISIE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 25 Mars 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 470.348.541, un actif net D : 468.949.874 et un bénéfice de la période de D : 3.449.497.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Karim DEROUICHE

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem

1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>31/03/2011</i>	<i>31/03/2010</i>	<i>31/12/2010</i>
Portefeuille-titres	4	<u>368 583 009</u>	<u>301 997 826</u>	<u>356 139 735</u>
Obligations et valeurs assimilées		352 002 025	285 679 135	339 705 697
Titres des Organismes de Placement Collectif		16 580 984	16 318 691	16 434 038
Placements monétaires et disponibilités		<u>101 058 923</u>	<u>100 081 655</u>	<u>101 762 414</u>
Placements monétaires	7	100 781 331	99 943 149	101 325 265
Disponibilités		277 592	138 506	437 149
Créances d'exploitation	12	<u>706 609</u>	<u>54 767</u>	<u>771 730</u>
TOTAL ACTIF		<u>470 348 541</u>	<u>402 134 248</u>	<u>458 673 879</u>
 <i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	8	1 143 620	976 313	1 166 767
Autres créditeurs divers	9	255 047	1 626 769	258 131
TOTAL PASSIF		<u>1 398 667</u>	<u>2 603 082</u>	<u>1 424 898</u>
 <i>ACTIF NET</i>				
Capital	13	451 090 827	383 848 312	443 095 475
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		14 407 803	12 670 762	-
Sommes distribuables de l'exercice		3 451 244	3 012 092	14 153 505
ACTIF NET		<u>468 949 874</u>	<u>399 531 166</u>	<u>457 248 981</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>470 348 541</u>	<u>402 134 248</u>	<u>458 673 879</u>

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2010</i>	<i>Année 2010</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	3 957 863	3 418 797	15 598 022
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 932 943	3 395 911	15 022 649
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		24 920	22 886	575 373
Revenus des placements monétaires	6	928 948	825 912	3 591 548
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 886 811	4 244 709	19 189 570
Charges de gestion des placements	10	(1 345 434)	(1 148 603)	(5 110 732)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 541 377	3 096 106	14 078 838
Autres produits		1 509	3 442	30 364
Autres charges	11	(127 518)	(110 391)	(492 347)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 415 368	2 989 157	13 616 855
Régularisation du résultat d'exploitation		35 876	22 935	536 651
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 451 244	3 012 092	14 153 505
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(35 876)	(22 935)	(536 651)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(139 350)	(88 528)	(884 437)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		173 479	869 036	2 605 050
RESULTAT DE LA PERIODE		3 449 497	3 769 665	15 337 468

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2010</i>	<i>Année 2010</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3 449 497	3 769 665	15 337 468
Résultat d'exploitation	3 415 368	2 989 157	13 616 855
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(139 350)	(88 528)	(884 437)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	173 479	869 036	2 605 050
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	8 251 396	11 761 967	57 911 979
Souscriptions			
- Capital	111 460 553	160 767 359	734 163 460
- Régularisation des sommes non distribuables	58 749	138 338	19 089 508
- Régularisation des sommes distribuables	3 934 974	5 961 116	20 595 201
Rachats			
- Capital	(103 499 431)	(149 411 036)	(678 678 226)
- Régularisation des sommes non distribuables	(58 648)	(131 270)	(17 199 414)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 644 801)	(5 562 540)	(20 058 550)
VARIATION DE L'ACTIF NET	11 700 893	15 531 632	73 249 447
ACTIF NET			
En début de période	457 248 981	383 999 534	383 999 534
En fin de période	468 949 874	399 531 166	457 248 981
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	3 377 959	2 939 215	2 939 215
En fin de période	3 438 651	3 029 014	3 377 959
VALEUR LIQUIDATIVE	136.376	131.901	135.363
TAUX DE RENDEMENT	0.75%	0.96%	3.61%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2011**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins values potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.6- Obligations BATAM

Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 2.766.023 d'obligations émises par la société Héra d'Eléctroménéger et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation totale a été constatée, et en grande partie concomitamment avec la réalisation de plus values sur la cession de BTA. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus.

Ainsi, les emplois en obligations "BATAM" apparaissent au 31 Mars 2011 pour une valeur nulle.

TUNISIE SICAV

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2011 à D : 368.583.009 et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre	coût	valeur au	%
		d'acquisition	31/03/2011	actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		340 528 706	352 002 025	75.06%
Obligations des sociétés		122 441 299	122 354 425	26.09%
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	1 906 674	1 992 234	0.42%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	1 350 000	1 415 244	0.30%
AIL 2007	10 000	400 000	406 329	0.09%
AIL 2008	7 000	420 000	430 950	0.09%
AIL 2009/1	3 000	180 000	180 949	0.04%
AIL 2010/1	13 000	1 300 000	1 353 553	0.29%
AIL 2011/1	20 000	2 000 000	2 002 521	0.43%
AMEN BANK 2001	30 000	600 000	625 863	0.13%
AMEN BANK 2006	34 000	2 040 000	2 055 801	0.44%
AMEN BANK SUB 2010	88 000	8 800 000	9 027 516	1.93%
AMEN BANK SUB.2009 A	52 850	4 932 491	5 040 324	1.07%
AMEN BANK SUB.2009 B	4 000	373 320	381 631	0.08%
ATB 2007/1 A	8 000	560 000	580 384	0.12%
ATB 2007/1 D	8 000	704 000	735 629	0.16%
ATB SUB 09 TR.A L.A2	20 000	2 000 000	2 073 970	0.44%
ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	2 000 000	2 081 727	0.44%
ATL 2006/1	25 000	1 500 000	1 561 973	0.33%
ATL 2007/1	13 000	520 000	535 778	0.11%
ATL 2008/1	32 000	1 920 000	2 003 701	0.43%
ATL 2009	20 000	1 600 000	1 663 842	0.35%
ATL 2009/3	30 000	2 400 000	2 424 802	0.52%
ATL 2010/1	70 000	7 000 000	7 189 288	1.53%
ATL 2010/2 TV	24 000	2 400 000	2 427 827	0.52%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 034 060	0.22%
ATTIJARI BANK 2010	20 000	2 000 000	2 018 727	0.43%
BATAM 2000	24 800	996 023	0	0.00%
BATAM 2001	8 000	800 000	0	0.00%
BATAM 2002	5 000	465 000	0	0.00%
BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0.00%
BH 2009	75 000	7 500 000	7 579 283	1.62%
BH SUBORDONNE 2007	10 000	800 000	812 018	0.17%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	1 866 600	1 945 914	0.41%
BTE 2009	24 600	2 214 000	2 264 443	0.48%
BTE 2010 B	25 900	2 590 000	2 655 089	0.57%
BTEI 2004	20 000	400 000	414 410	0.09%
BTK 2009 CAT.C	15 000	1 399 950	1 405 642	0.30%
BTK 2009 CAT.D	8 500	807 500	811 020	0.17%
BT KD 2006	30 000	600 000	608 548	0.13%
CHO 2009	6 000	600 000	610 074	0.13%
CIL 2005/1	10 000	400 000	410 372	0.09%
CIL 2007/1	5 000	200 000	202 279	0.04%
CIL 2007/2	10 000	400 000	402 165	0.09%
CIL 2008/1	20 000	1 200 000	1 236 756	0.26%
CIL 2009/1	12 000	960 000	989 510	0.21%
CIL 2009/2	15 000	1 200 000	1 227 991	0.26%
CIL 2009/3	17 000	1 360 000	1 369 702	0.29%
CIL 2010/1	50 000	5 000 000	5 140 959	1.10%
CIL 2010/2	25 300	2 530 000	2 574 410	0.55%
CIL 2011/1 TF	12 000	1 200 000	1 206 508	0.26%
CIL 2011/1 TV	6 000	600 000	603 213	0.13%
CIL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 012 077	0.22%
EL WIFACK LEAS.06/1	1 000	19 926	20 765	0.00%
HANNIBAL LEAS.2010/1	5 000	500 000	516 512	0.11%
HANNIBAL LEAS.2010/2	10 000	1 000 000	1 015 051	0.22%
HANNIBAL LEASE	8 000	480 000	503 520	0.11%
HOTEL HOURIA 2000	4 200	52 508	55 056	0.01%
MEUBLATEX 2008	2 000	200 000	205 113	0.04%
SKANES BEACH 03 A BS	4 000	80 000	83 750	0.02%
STB 2008/1	11 250	984 375	1 026 483	0.22%
STB 2008/2	27 000	2 362 500	2 376 637	0.51%
STB 2010/1	50 000	4 666 500	4 671 366	1.00%
TL 2006-1	7 300	146 942	149 644	0.03%
TL 2007/1	12 000	480 000	486 496	0.10%
TL 2007/2	14 400	576 000	581 170	0.12%
TL 2008/1	12 000	720 000	748 208	0.16%
TL 2008/2	19 000	1 140 000	1 160 301	0.25%
TL 2008/3	12 000	720 000	726 565	0.15%
TL 2009/1	13 300	798 000	801 401	0.17%
TL 2009/2	18 000	1 440 000	1 440 484	0.31%
TL 2010/1	19 000	1 900 000	1 964 881	0.42%
TL 2010/2	22 000	2 200 000	2 234 989	0.48%
TL SUB 2010 TV	10 000	1 000 000	1 004 033	0.21%
TL SUBORDONNE 2007	27 100	1 084 000	1 124 580	0.24%
TL SUBORDONNE 2009	19 000	1 520 000	1 555 387	0.33%
TL SUBORDONNE 2010	6 000	600 000	602 399	0.13%
UIB 2009/1 TR A	20 000	1 800 000	1 853 438	0.40%
UIB 2009/1 TR B	30 000	2 799 990	2 887 068	0.62%
UIB 2009/1 TR C	50 000	4 750 000	4 907 147	1.05%
UNIFACTOR 2006	3 000	60 000	61 043	0.01%
UNIFACTOR 2008	4 000	160 000	160 409	0.03%
UNIFACTOR 2010 TV	5 000	500 000	503 492	0.11%
UTL 2004	10 000	200 000	200 031	0.04%

TUNISIE SICAV

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4: Portefeuille titres (suite)

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/03/2011	% actif net
Bons du trésor assimilables		208 719 042	218 572 799	46.61%
BTA 08-2011-4,3%	15 000	14 995 280	15 333 154	3.27%
BTA 03-2012-6%	32 430	33 299 687	32 963 535	7.03%
BTA 10 2013-6,1%	56 000	52 721 990	57 864 164	12.34%
BTA 04-2014-7,5%	14 100	12 146 134	16 096 555	3.43%
BTA 02-2015-7%	50 865	52 527 073	52 939 524	11.29%
BTA 03-2016-5,25%	8 700	8 931 650	8 900 355	1.90%
BTA 07 2017-6,75%	3 450	3 688 050	3 832 384	0.82%
BTA 03 2019-5,5%	26 300	26 599 678	26 637 196	5.68%
BTA 05-2022-6,9%	500	486 500	3 445 648	0.73%
BTA 08-2022-5,6%	3 500	3 323 000	560 284	0.12%
Bons du trésor zéro coupon		9 368 365	11 074 801	2.36%
BTZC OCT 2016	3 800	2 321 800	2 618 751	0.56%
BTZC OCT 2016	6 050	3 188 350	4 012 994	0.86%
BTZC OCT 2016	5 000	3 052 500	3 443 603	0.73%
BTZC OCT 2016	550	290 675	365 474	0.08%
BTZC OCT 2016	960	515 040	633 979	0.14%
Titres des Organismes de Placement Collectif		16 057 276	16 580 984	3.54%
Parts des Fonds Commun de Créances BIAT CREDIMMO 1		2 120 465	2 132 648	0.45%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 1	1 000	1 000 000	1 005 880	0.21%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 2 P1	500	120 465	121 088	0.03%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 2 P2	1 000	1 000 000	1 005 680	0.21%
Titres d'OPCVM		13 336 811	13 710 947	2.92%
<u>Actions SICAV</u>				
GO SICAV	7 959	809 559	826 741	0.18%
FIDELITY SICAV	24 787	2 555 546	2 653 473	0.57%
SICAV AXIS TRESORERI	12 363	1 287 721	1 334 919	0.28%
SANADETT SICAV	15 278	1 622 059	1 668 082	0.36%
PLACEMENT OBLIG.SICAV	1 765	184 310	185 214	0.04%
UNIVERS OBLIG. SICAV	18 915	1 977 779	1 994 776	0.43%
MILLENIUUM OBLI SICAV	5 088	529 574	543 220	0.12%
MAXULA INVEST.SICAV	8 021	825 351	841 804	0.18%
TUN.EMIRATIE SICAV	33 964	3 444 548	3 559 291	0.76%
MAXULA PLACEM.SICAV	1 000	100 364	103 427	0.02%
<u>Parts des Fonds Commun de Placements</u>		600 000	737 389	0.16%
FCP CAP.ET GARANTIE	600	600 000	737 389	0.16%
TOTAL		356 585 982	368 583 009	78.60%

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem

1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 3.957.863 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011, contre D : 3.418.797 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2011	Trimestre 1 2010
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	1 335 431	1 008 983
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA, BTZC)	2 597 512	2 386 928
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	24 920	22 886
TOTAL	3 957 863	3 418 797

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011 à D : 928.948, contre D : 825.912 pour la période du 01.01 au 31.03.2010 et représente le montant des intérêts courus au titre du premier trimestre 2011 sur les dépôts, les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les BTC et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2011	Trimestre 1 2010
Intérêts des billets de trésorerie précomptés	384 291	156 819
Intérêts des billets de trésorerie post comptés	-	18 300
Intérêts des certificats de dépôt	298 271	46 274
Intérêts des dépôts à vue	79 946	70 882
Intérêts des dépôts à terme	152 113	424 635
Intérêts des bons de trésor à court terme	14 327	109 002
TOTAL	928 948	825 912

TUNISIE SICAV

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 7: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2011 à D : 100.781.331 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/03/2011</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		8 570 227	8 650 145	1.84%
AMEN BANK SIEGE		174 907	179 697	0.04%
AB HAMMAM SOUSSE		117 967	119 590	0.03%
AMEN BANK NABEUL		837	954	0.00%
AMEN BANK PASTEUR		8 153 445	8 223 123	1.75%
AMEN BANK SOUSSE		68 394	70 623	0.02%
AMEN BANK SFAX		42 401	43 222	0.01%
AMEN BANK CHARGUIA		12 276	12 936	0.00%
Dépôt à terme		4 710 000	4 727 885	1.01%
AMEN BANK SIEGE		3 000 000	3 011 392	0.64%
AMEN BANK NABEUL		1 150 000	1 154 367	0.25%
AMEN BANK SFAX		560 000	562 126	0.12%
Certificat de dépôt	28 500 000	28 241 094	28 386 303	6.05%
Amen bank au 09/08/2011 à 5,12% pour 243 jours	500 000.00	486 638	492 851	0.11%
Amen bank au 05/06/2011 à 5,07% pour 170 jours	500 000.00	490 647	496 424	0.11%
Amen bank au 01/01/2012 à 5,25% pour 370 jours	1 000 000.00	959 043	969 559	0.21%
Banque Tuniso-Koweïtienne au 04/05/2011 à 5,37% pour 90 jours	7 000 000.00	6 925 816	6 996 703	1.49%
Amen bank au 30/04/2011 à 4,80% pour 80 jours	2 000 000.00	1 983 113	1 993 879	0.43%
Amen bank au 09/05/2011 à 4,35% pour 80 jours	500 000.00	496 170	498 181	0.11%
Amen bank au 19/05/2011 à 4,75% pour 90 jours	1 000 000.00	990 612	994 993	0.21%
Amen bank au 19/05/2011 à 4,75% pour 90 jours	500 000.00	495 306	497 496	0.11%
Amen bank au 14/05/2011 à 4,75% pour 90 jours	2 000 000.00	1 981 429	1 991 028	0.42%
Amen bank au 21/05/2011 à 4,75% pour 90 jours	3 000 000.00	2 972 144	2 984 351	0.64%
Banque Tuniso-Koweïtienne au 13/06/2011 à 5,15% pour 90 jours	3 000 000.00	2 969 493	2 975 255	0.63%
Amen bank au 10/04/2011 à 4,15% pour 20 jours	1 000 000.00	998 160	999 172	0.21%
Amen bank au 12/04/2011 à 4,15% pour 20 jours	500 000.00	499 080	499 494	0.11%
Amen bank au 05/04/2011 à 4,25% pour 10 jours	5 000 000.00	4 995 283	4 998 113	1.07%
Amen bank au 14/04/2011 à 4,15% pour 20 jours	1 000 000.00	998 160	998 804	0.21%
Bons de trésor à court terme	17 930 000	17 110 508	17 124 835	3.65%
BTC 52 28/02/2012	1 930 000	1 844 227	1 848 648	0.39%
BTC 52 27/03/2012	3 000 000	2 861 686	2 864 534	0.61%
BTC 52 27/03/2012	5 000 000	4 768 539	4 773 305	1.02%
BTC 52 27/03/2012	5 000 000	4 772 708	4 774 139	1.02%
BTC 52 27/03/2012	3 000 000	2 863 348	2 864 209	0.61%
Billets de trésorerie pré - comptés	42 000 000	41 742 743	41 892 163	8.93%
TL au 04/04/2011 à 5,60% pour 220 jours	2 000 000	1 947 056	1999278	0.43%
TL au 12/05/2011 à 5,50% pour 90 jours	2 000 000	1 978 298	1990114	0.42%
TL au 19/05/2011 à 5,50% pour 90 jours	3 500 000	3 462 022	3479745	0.74%
TL au 19/04/2011 à 5,30% pour 40 jours	5 000 000	4 976 582	4989462	1.06%
TL au 13/04/2011 à 5,25% pour 30 jours	5 000 000	4 982 576	4993030	1.06%
TL au 05/04/2011 à 5,35% pour 20 jours	6 000 000	5 986 041	5997208	1.28%
TL au 14/04/2011 à 5,25% pour 20 jours	3 000 000	2 993 020	2995463	0.64%
TL au 18/04/2011 à 5,25% pour 20 jours	1 500 000	1 496 510	1497034	0.32%
Total émetteur TL	28 000 000	27 822 105	27 941 334	5.96%
TUNISIE FACTORING au 14/04/2011 à 5,50% pour 50 jours	3 000 000	2 981 806	2995269	0.64%
TUNISIE FACTORING au 25/04/2011 à 5,35% pour 40 jours	4 000 000	3 981 090	3988654	0.85%
TUNISIE FACTORING au 17/05/2011 à 5,50% pour 60 jours	4 500 000	4 467 889	4475382	0.95%
TUNISIE FACTORING au 03/05/2011 à 5,40% pour 40 jours	1 000 000	995 229	996183	0.21%
TUNISIE FACTORING au 27/04/2011 à 5,40% pour 30 jours	1 500 000	1 494 624	1495341	0.32%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	14 000 000	13 920 638	13 950 829	2.97%
Total général		100 374 572	100 781 331	21.49%

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31.03.2011 à D : 1.143.620 contre D : 976.313 au 31.03.2010 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Janvier au 31 Mars 2011, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Montant HT	1 140 199	973 392
TVA	205 236	175 211
Total TTC	<u>1 345 435</u>	<u>1 148 603</u>
Retenue à la source	201 815	172 290
Net à payer	<u>1 143 620</u>	<u>976 313</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2011 à D : 255.047 contre D : 1.626.769 au 31.03.2010, et se détaille ainsi:

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Redevance CMF	39 515	34 275
Retenues à la source sur commissions	201 815	172 290
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Mars	-	1 407 936
TCL à payer	4 451	4 363
Autres	9 266	7 905
Total	<u>255 047</u>	<u>1 626 769</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011 à D : 1.345.434 contre D : 1.148.603 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 1er trimestre 2011.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.01 au 31.03.2011 à D : 127.518 contre D : 110.391 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Redevance CMF	114 020	97 339
TCL	12 617	12 356
Autres	881	696
Total	<u>127 518</u>	<u>110 391</u>

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste présente au 31 Mars 2011 un solde de D : 706.609 contre un solde de D : 54.767 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Mars	706 240	-
Vente obligations à recevoir	-	54 767
Autres	369	-
Total	<u>706 609</u>	<u>54 767</u>

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem

1002 Tunis

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Mars 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2010

Montant	443 095 475
Nombre de titres	3 377 959
Nombre d'actionnaires	12 594

Souscriptions réalisées

Montant	111 460 553
Nombre de titres émis	849 722
Nombre d'actionnaires nouveaux	764

Rachats effectués

Montant	(103 499 431)
Nombre de titres rachetés	(789 030)
Nombre d'actionnaires sortants	(1 409)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(139 350)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	173 479
Régularisation des sommes non distribuables	101

Capital au 31-03-2011

Montant	451 090 827
Nombre de titres	3 438 651
Nombre d'actionnaires	11 949

SICAV PLUS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.510.500, un actif net D : 2.504.025 et un bénéfice de la période de D : 22.538.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Mars 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 3- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 4- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Karim DEROUICHE

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinar tunisien)

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>31/03/2011</i>	<i>31/03/2010</i>	<i>31/12/2010</i>
Portefeuille-titres	4	<u>1 914 528</u>	<u>1 442 356</u>	<u>1 916 321</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		56	64	63
Obligations et valeurs assimilées		1 813 884	1 341 764	1 815 637
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 588	100 528	100 621
Placements monétaires et disponibilités		<u>593 799</u>	<u>509 039</u>	<u>448 541</u>
Placements monétaires	6	578 946	498 850	444 809
Disponibilités		14 853	10 189	3 732
Créances d'exploitation	12	<u>2 173</u>	<u>-</u>	<u>180 194</u>
TOTAL ACTIF		<u>2 510 500</u>	<u>1 951 395</u>	<u>2 545 056</u>
 <i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	8	5 295	4 081	5 289
Autres créditeurs divers	9	1 180	7 104	1 176
TOTAL PASSIF		<u>6 475</u>	<u>11 185</u>	<u>6 465</u>
 <i>ACTIF NET</i>				
Capital	13	2 395 697	1 852 926	2 450 827
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		85 796	69 957	-
Sommes distribuables de l'exercice		22 532	17 327	87 764
ACTIF NET		<u>2 504 025</u>	<u>1 940 210</u>	<u>2 538 591</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 510 500</u>	<u>1 951 395</u>	<u>2 545 056</u>

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2011	Période du 01/01 au 31/03/2010	Année 2010
Revenus du portefeuille-titres	5	25 175	20 417	88 242
Revenus des actions et valeurs assimilées		-	-	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		23 358	19 360	83 702
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 817	1 057	4 537
Revenus des placements monétaires	7	3 202	2 347	11 259
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		28 377	22 764	99 501
Charges de gestion des placements	10	(6 229)	(4 801)	(21 609)
REVENU NET DES PLACEMENTS		22 148	17 963	77 892
Autres produits		1 465	69	294
Autres charges	11	(803)	(556)	(2 482)
RESULTAT D'EXPLOITATION		22 810	17 476	75 704
Régularisation du résultat d'exploitation		(278)	(149)	12 060
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		22 532	17 327	87 764
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		278	149	(12 060)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		391	(251)	(4 089)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(663)	2 621	6 303
RESULTAT DE LA PERIODE		22 538	19 846	77 918

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2010</i>	<i>Année 2010</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>22 538</u>	<u>19 846</u>	<u>77 918</u>
Résultat d'exploitation	22 810	17 476	75 704
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	391	(251)	(4 089)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(663)	2 621	6 303
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(57 104)</u>	<u>3 597</u>	<u>543 906</u>
Souscriptions			
- Capital	386 497	698 683	3 875 599
- Régularisation des sommes non distribuables	889	88	110 272
- Régularisation des sommes distribuables	16 313	30 166	140 472
Rachats			
- Capital	(441 389)	(695 019)	(3 363 992)
- Régularisation des sommes non distribuables	(855)	(144)	(90 033)
- Régularisation des sommes distribuables	(18 559)	(30 177)	(128 412)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(34 566)</u>	<u>23 443</u>	<u>621 824</u>
ACTIF NET			
En début de période	2 538 591	1 916 767	1 916 767
En fin de période	2 504 025	1 940 210	2 538 591
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	56 658	44 368	44 368
En fin de période	55 389	44 456	56 658
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>45.208</u>	<u>43.643</u>	<u>44.806</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>0.90%</u>	<u>1.02%</u>	<u>3.71%</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2011**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2011 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

SICAV PLUS

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2011, à D : 1.914.528 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2011	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		44	56	0.00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		44	56	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	44	56	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 782 591	1 813 884	72.44%
Obligations des sociétés		438 000	444 975	17.77%
SKANES BEACH 2003 A	1 500	30 000	31 366	1.25%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	18 000	18 705	0.75%
AMEN BANK 2006	1 000	60 000	60 465	2.41%
BTE 2010 CB	600	60 000	61 508	2.46%
CIL 2010/2	700	70 000	71 229	2.84%
ATL 2010/ 2 (Taux Fixe)	1 000	100 000	101 159	4.04%
CIL 2011/1 (Taux Variable)	1 000	100 000	100 543	4.02%
Bons du Trésor Assimilables		1 344 591	1 368 909	54.67%
BTA 10 2013 6.10%	40	42 720	42 512	1.70%
BTA 04 2014 7.50%	257	269 229	276 462	11.04%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	467 504	18.67%
BTA 02-2015 7,00%	60	62 220	61 786	2.47%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 734	1.03%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	51 288	2.05%
BTA 03 2012 6.00%	240	246 350	243 917	9.74%
BTA 03 2019 5.5%	200	199 200	199 706	7.98%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 588	4.02%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 588	4.02%
Total		1 882 635	1 914 528	76.46%

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 25.175, pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011, contre D : 20.417 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2010 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2011	Trimestre 1 2010
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	4 357	3 243
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	19 001	16 117
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 817	1 057
TOTAL	25 175	20 417

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2011 à D : 578.946 contre D : 498.850 au 31.03.2010, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2011	% Actif net
Dépôt à vue		360 567	362 252	14.47%
Amen bank pasteur		360 567	362 252	14.47%
Billets de trésorerie pré-comptés	150 000	149 334	149 645	5.98%
Tunisie Factoring	150 000	149 334	149 645	5.98%
Bons de trésor à court terme	70 000	66 889	67 049	2.68%
BTC 52 au 28/02/2012	70 000	66 889	67 049	2.68%
Total général		576 790	578 946	23.12%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011 à D : 3.202 contre D : 2.347 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2010 et présente le montant des intérêts au titre du premier trimestre 2011 sur les dépôts à vue, les billets de trésorerie et les bons de trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2011	Trimestre 1 2010
Intérêts des dépôts à vue	1 685	1 099
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	900	-
Intérêts des BTC	617	1 248
TOTAL	3 202	2 347

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.03.2011 à D : 5.295 contre D : 4.081 au 31.03.2010 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2011 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Montant HT	5 279	4 069
TVA	950	732
Total TTC	<u>6 229</u>	<u>4 801</u>
Retenue à la source	934	720
Net à payer	<u>5 295</u>	<u>4 081</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2011 à D : 1.180 contre D : 7.104 au 31.03.2010, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Redevance CMF	217	163
Retenues à la source à payer	934	720
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Mars	-	6 197
TCL	29	24
Total	<u>1 180</u>	<u>7 104</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2011 à D : 6.229 contre D : 4.801 pour l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du premier trimestre 2011.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2011 à D : 803 contre D : 556 pour l'exercice précédent, et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2011 à D : 2.173 , il représente principalement le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Mars 2011.

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 mars 2011, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	2 450 827
Nombre de titres	56 658
Nombre d'actionnaires	737

Souscriptions réalisées

Montant	386 497
Nombre de titres émis	8 935
Nombre d'actionnaires nouveaux	44

Rachats effectués

Montant	(441 389)
Nombre de titres rachetés	(10 204)
Nombre d'actionnaires sortants	(136)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	391
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	(663)
Régularisation des sommes non distribuables	34

Capital au 31-03-2011

Montant	2 395 697
Nombre de titres	55 389
Nombre d'actionnaires	645

SICAV ENTREPRISE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2011

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV ENTREPRISE pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2011.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 31 mars 2011, font apparaître un total actif de 44 766 179 DT, un actif net de 44 647 966 DT pour 422 448 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 105,689 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV ENTREPRISE arrêtés au 31 mars 2011.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Mourad FRADI

SICAV ENTREPRISE

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
ACTIF				
<i>Portefeuille-titres</i>				
Obligations et valeurs assimilées		33 120 662	27 602 984	32 316 907
Titres OPCVM		970 454	934 265	962 190
	3.1	34 091 116	28 537 249	33 279 097
<i>Placements monétaires et disponibilités</i>				
Placements monétaires	3.2	6 967 977	5 078 923	7 079 866
Disponibilités	3.3	3 707 086	5 424 499	5 502 941
		10 675 063	10 503 422	12 582 807
<i>Créances d'exploitations</i>				
<i>Autres actifs</i>				
TOTAL ACTIF		44 766 179	39 040 671	45 861 904
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.4	113 958	92 763	108 608
Autres créditeurs divers		4 255	3 770	4 169
TOTAL PASSIF		118 213	96 533	112 777
ACTIF NET				
Capital	3.5	42 824 128	37 294 796	44 221 845
Sommes distribuables	3.6	1 823 838	1 649 342	1 527 282
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 477 586	1 338 117	
Sommes distribuables de l'exercice		346 252	311 225	1 527 282
ACTIF NET		44 647 966	38 944 138	45 749 127
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		44 766 179	39 040 671	45 861 904

SICAV ENTREPRISE

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2011 AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2011 au 31/03/2011	Du 01/01/2010 au 31/03/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Revenus du portefeuille-titres		392 331	333 867	1 540 060
Dividendes				35 599
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	392 331	333 867	1 502 848
Autres revenus				1 613
Revenus des placements monétaires	4.2	94 530	71 347	335 063
Total des revenus des placements		486 861	405 214	1 875 123
Charges de gestion des placements	4.3	<113 958>	<92 763>	<419 827>
Revenu net des placements		372 903	312 451	1 455 296
Autres produits				
Autres charges	4.4	<12 959>	<10 398>	<46 947>
Résultat d'exploitation		359 944	302 053	1 408 349
Régularisation du résultat d'exploitation		<13 692>	9 172	118 933
Sommes distribuables de la période		346 252	311 225	1 527 282
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		13 692	<9 172>	<118 933>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		19 421	1 137	<33 125>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		20 437	54 558	129 381
Frais de négociation				
Résultat net de la période		399 802	357 748	1 504 605

SICAV ENTREPRISE**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2011 AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Du 01/01/2011 au 31/03/2011	Du 01/01/2010 au 31/03/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		399 802	357 748	1 504 605
Résultat d'exploitation		359 944	302 053	1 408 349
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		19 421	1 137	<33 125>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		20 437	54 558	129 381
Frais de négociation				
Distributions de dividendes				<1 534 280>
Transactions sur le capital		<1 500 963>	2 540 919	9 733 331
Souscriptions		15 296 791	11 111 343	63 448 109
Capital		14 730 736	10 672 885	61 374 822
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		1 242	1 793	80 586
Régularisation des sommes distribuables		564 813	436 665	1 992 701
Rachats		<16 797 754>	<8 570 424>	<53 714 778>
Capital		<16 169 722>	<8 227 792>	<52 058 841>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		169	<2 997>	<66 190>
Régularisation des sommes distribuables		<628 201>	<339 635>	<1 589 747>
Variation de l'actif net		<1 101 161>	2 898 667	9 703 656
Actif net				
En début de période		45 749 127	36 045 471	36 045 471
En fin de période		44 647 966	38 944 138	45 749 127
Nombre d'actions				
En début de période		436 657	344 438	344 438
En fin de période		422 448	368 642	436 657
Valeur liquidative		105,689	105,642	104,771

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2011**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2011 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- *Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.*
- *Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.*

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations de sociétés</u>				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	270 000	283 049	0,63%
AIL 2007	4 000	160 000	162 531	0,36%
AIL 2008	3 000	180 000	184 693	0,41%
AIL 2009/1	3 500	210 000	211 107	0,47%
AIL 2010/1	2 000	200 000	208 239	0,47%
AIL 2011/1	10 000	1 000 000	1 001 260	2,24%
AMEN BANK 2006	11 880	712 802	718 873	1,61%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	200 000	205 171	0,46%
ATB 2007/1 A	2 000	140 000	145 096	0,32%
ATB 2007/1 D	2 000	176 000	183 906	0,41%
ATL 2006/1	5 000	300 000	312 395	0,70%
ATL 2007/1	2 000	80 000	82 428	0,18%
ATL 2008/1	3 000	180 000	187 847	0,42%
ATL 2009	10 000	800 000	831 921	1,86%
ATL 2010/1	5 000	500 000	513 521	1,15%
ATL 2010/2 TV	10 000	1 000 000	1 011 595	2,26%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 034 060	2,31%
ATTIJARI BANK 2010	10 000	1 000 000	1 009 363	2,25%
BH 2009	5 000	500 000	505 285	1,13%
BH SUBORDONNE 2007	5 000	400 000	406 009	0,91%
BNA SUBORDONNE 2009	5 000	466 650	486 479	1,09%
BTE 2010 A	1 500	150 000	153 476	0,34%
BTE 2010 B	3 500	350 000	358 796	0,80%
BTK 2009 CAT.D	1 500	142 500	143 121	0,32%
BTKD 2006	20 000	400 000	405 699	0,91%
CIL 2005/1	2 500	100 000	102 593	0,23%
CIL 2007/1	5 000	200 000	202 279	0,45%
CIL 2007/2	3 000	120 000	120 650	0,27%
CIL 2008/1	7 000	420 000	432 865	0,97%
CIL 2009/1	4 000	320 000	329 837	0,74%
CIL 2009/2	5 000	400 000	409 330	0,91%
CIL 2009/3	3 000	240 000	241 712	0,54%

CIL 2010/1	7 500	750 000	771 144	1,72%
CIL 2010/2	4 000	400 000	407 021	0,91%
CIL 2011/1 TF	4 000	400 000	402 170	0,90%
CIL 2011/1 TV	9 000	900 000	904 820	2,02%
EL WIFACK LEAS.06/1	1 000	20 000	20 784	0,05%
FCC BIAT CREDIM 2 P3	200	200 000	201 276	0,45%
FCC BIAT CREDIMMO 1	400	400 000	402 352	0,90%
HANNIBAL LEASE	2 000	120 000	125 880	0,28%
MOURADI PALACE 05 A	3 000	180 000	187 232	0,42%
MOURADI PALACE 05 B	3 000	180 000	187 232	0,42%
PANOBOIS 2007	2 000	200 000	210 144	0,47%
SIHM 2008	2 000	200 000	205 639	0,46%
STB 2008/2	3 000	262 500	264 071	0,59%
TL 2007/1	10 000	400 000	405 414	0,91%
TL 2008/1	3 600	216 000	224 462	0,50%
TL 2008/2	3 000	180 000	183 205	0,41%
TL 2008/3	3 000	180 000	181 641	0,41%
TL 2009/2	8 000	640 000	640 215	1,43%
TL 2010/2	6 000	600 000	609 542	1,36%
TL SUB 2010 TV	4 000	400 000	401 613	0,90%
TL SUBORDONNE 2007	10 000	400 000	414 974	0,93%
TL SUBORDONNE 2009	3 400	272 000	278 332	0,62%
UIB 2009/1 TR C	15 000	1 425 000	1 472 144	3,29%
UNIFACTOR 2008	4 000	160 000	160 409	0,36%
Total Obligations de sociétés		21 403 452	21 846 902	48,83%
Bons du trésor Assimilables				
BTA 03-2012-6%	2 986	3 076 889	3 038 110	6,79%
BTA 02-2015-7%	2 000	2 071 807	2 052 531	4,59%
BTA 07-2017-6,75%	900	892 880	928 298	2,07%
BTA 03-2019-5,5%	2 900	2 949 700	2 951 444	6,59%
BTA 08-2022-5,6%	500	477 500	495 021	1,11%
BTA 05-2022-6,9%	25	27 000	28 049	0,06%
Total Bons de trésor		9 495 776	9 493 453	21,21%
Bons du trésor Zéro Coupon				
BTZC OCT 2016	2 640	1 477 407	1 780 307	3,98%
Total Bons de trésor Zéro Coupon		1 477 407	1 780 307	3,98%
Total obligations et valeurs assimilées		32 376 635	33 120 662	74,02%
Titres des OPCVM				
SICAV AXIS TRESORERIE	3 021	324 864	326 199	0,73%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	6 109	637 731	644 255	1,44%
Total OPCVM		962 595	970 454	2,17%

Total	33 339 230	34 091 116	76,19%
--------------	-------------------	-------------------	---------------

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Certificats de dépôt</u>				
AMEN BANK au 02/04/2011	500 000	499 080	499 954	1,12%
AMEN BANK au 04/04/2011	1 000 000	999 079	999 724	2,23%
Total émetteur AMEN BANK	1 500 000	1 498 159	1 499 678	3,35%
BTKD au 05/04/2011	1 000 000	989 402	999 529	2,23%
Total émetteur BTKD	1 000 000	989 402	999 529	2,23%
Total Certificats de dépôt	2 500 000	2 487 561	2 499 207	5,58%
	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Billets de trésorerie</u>				
<u>Billets de trésorerie précomptés</u>				
TUNISIE FACTORING au 12/04/2011	1 000 000	993 935	998 666	2,23%
TUNISIE FACTORING au 25/04/2011	2 000 000	1 990 545	1 994 327	4,45%
TUNISIE FACTORING au 27/04/2011	500 000	498 208	498 447	1,11%
Total TUNISIE FACTORING	3 500 000	3 482 688	3 491 440	7,79%
TUNISIE LEASING au 01/04 /2011	500 000	492 542	500 000	1,12%
Total TUNISIE LEASING	500 000	492 542	500 000	1,12%
Total billets de trésorerie	4 000 000	3 975 230	3 991 440	8,91%
<u>Bon de trésor à court terme</u>				
BTC 52 semaines 27/03/2012	500 000	476 854	477 330	1,07%
Total bons de trésor à court terme	500 000	476 854	477 330	1,07%
Total		6 939 645	6 967 977	15,56%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	3 398 829	3 923 166	3 280 713
Amen Bank Med V	323 897	2 908	433 777
Amen Bank PASTEUR	23 953	65 741	85 379
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	18 712	33 636	90 541
Vente titres à encaisser	8	-	-

Compte à terme Amen bank Pasteur	-	1 500 000	1 500 000
Coupon à recevoir	<40>	-	-
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<3 742>	<6 727>	<18 108>
Liquidation émissions/rachats	<54 531>	<94 225>	130 639
	3 707 086	5 424 499	5 502 941

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2011 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011.

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2011

Montant	44 221 845
Nombre de titres	436 657
Nombre d'actionnaires	201

Souscriptions réalisées

Montant	14 730 736
Nombre de titres	145 456
Nombre d'actionnaires entrants	15

Rachats effectués

Montant	16 169 722
Nombre de titres	159 665
Nombre d'actionnaires sortants	14

Autres mouvements

Différences d'estimation (+/-)	19 421
Plus ou moins-value réalisée	20 437
Régularisations des sommes non distribuables	1 411

Capital au 31 mars 2011

Montant	42 824 128
Nombre de titres	422 448
Nombre d'actionnaires	202

3.6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2011 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>Résultats d'exploitation</u>	<u>Régularisations</u>	<u>Sommes distribuables</u>
Exercice 2010	1 408 349	69 237	1 477 586
Exercice 2011	359 944	<13 692>	346 252

1 768 29355 5451 823 838**4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT****4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2011 au</u> <u>31/03/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/03/2010</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2010</u>
Intérêts sur obligations	236 090	196 865	821 701
Intérêts sur BTA	133 119	115 408	591 111
Intérêts sur BTZC	23 122	21 594	90 036
	<u>392 331</u>	<u>333 867</u>	<u>1 502 848</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2011 au</u> <u>31/03/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/03/2010</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2010</u>
Intérêts sur billets	43 577	26 202	145 226
Intérêts sur certificats	29 994	2 617	48 573
Intérêts sur dépôt à vue	20 482	34 662	127 398
Intérêts sur BTC	477	7 866	13 866
	<u>94 530</u>	<u>71 347</u>	<u>335 063</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 à 113 958 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire.

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance CMF	11 396	9 276	41 983
TCL	1 277	1 122	4 964
Autres Retenues	286	-	-
	<u>12 959</u>	<u>10 398</u>	<u>46 947</u>

« IRADETT 100 FCP »
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2010

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « **IRADETT 100** » arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'ils sont annexés aux pages 6 et suivantes du présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers annuels :

Nous avons audité les états financiers du fonds commun de placement « **IRADETT 100** » au 31 décembre 2010. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de gestion du fonds commun de placement. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

*A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **IRADETT 100** », ainsi que les résultats de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.*

2- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux copropriétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous devons formuler, en outre, l'observation suivante sur la composition de l'actif, au 31 décembre 2010, du fonds commun de placement « **IRADETT 100** » :

1. *Le fonds commun de placement « **IRADETT 100** » emploi 31,41% de son actif en liquidités, ce qui constitue un dépassement par rapport au ratio de liquidité autorisé de 20% tel que fixe par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPC.*

GSAudit&Advisory
Raouf MENJOUR

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2010
(Unité : en Dinars Tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
AC 1 - Portefeuille - titres		783 047	437 767
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	746 760	399 828
b - Obligations et Valeurs assimilées	3-1	36 287	37 939 (*)
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		420 957	174 285
a - Placements monétaires	3-2	0	0
b - Disponibilités	3-2	420 957	174 285
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0 (*)
TOTAL ACTIF		1 204 004	612 052
PASSIF			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-5	3 152	3 839
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-6	59 269	52
TOTAL PASSIF		62 421	3 891
ACTIF NET			
CP 1 -Capital	3-3	1 137 129	601 568
CP 2 - Sommes distribuables		4 454	6 593
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-4	2 214	1 318
b - Sommes distribuables de la période	3-4	2 240	5 275
ACTIF NET		1 141 583	608 161
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 204 004	612 052

(*) Les données relatives a l'exercice 2009 ont été retraitées, pour des besoins de comparabilité avec l'exercice 2010.

ETAT DE RESULTAT
Exercice clos au 31 Décembre 2010
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>NOTE</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>		16 996	12 699
a - Dividendes	3-7	14 663	10 771
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés	3-7	1 773	1 928
c - Revenus des autres valeurs	3-7	560	0
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-8	8 500	4 092
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		25 496	16 791
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	21 448	11 621
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 049	5 170
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	1 045	626
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 004	4 544
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-764	731
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		2 240	5 275
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		764	-731
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-77 313	33 839
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		135 079	64 689
* Frais de négociation		-5 396	-1 087
RESULTAT NET DE LA PERIODE		55 374	101 985

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

AU 31/12/2010

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	55 374	101 985
a - Résultat d'exploitation	3 004	4 544
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-77 313	33 839
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	135 079	64 689
d - Frais de négociation de titres	-5 396	-1 087

<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-5 203	-6 549
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>		
a - Souscriptions	520 177	251 347
* Capital	300 220	163 880
* Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice antérieur	168 556	39 839
* Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	49 870	44 373
* Régularisations des sommes distribuables de l'exercice antérieur	1 498	659
* Régularisations des sommes distribuables de l'exercice	33	2 596
* Droits d'entrée	0	0
b - Rachats	-36 926	-167 086
* Capital	-9 650	-105 900
* Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice antérieur	-4 910	-25 744
* Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-20 862	-34 842
* Régularisation des sommes distribuables de l'exercice antérieur	-865	-426
* Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-797	-1 865
* Droits de sortie	158	1 691
c - Régularisation des sommes distribuables		
VARIATION DE L'ACTIF NET	533 422	179 697
<u>AN 4 - Actif Net</u>		
a - En début de période	608 161	428 463
b - En fin de période	1 141 583	608 161
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>		
a - En début de période	38 544	32 746
b - En fin de période	67 601	38 544
VALEUR LIQUIDATIVE	16,887	15,778
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	7,88%	20,59%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 31/12/2010

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31/12/2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées:

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2010, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2010 ou à la date antérieure la plus récente.

2.3- Evaluation des autres placements:

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont constitués de bons de trésor cessibles et sont évalués à leur coût d'acquisition, majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

2. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

ACTIFS

3-1 – Portefeuille Titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 783 047 DT contre 436 628 DT au 31/12/2009 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Coût d'acquisition	810 407	387 762
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	745 215	320 970
- Titres OPCVM	29 992	29 992
- Obligations et valeurs assimilées	35 200	36 800
Plus ou moins values potentielles	-28 447	48 866
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	-29 320	48 866
- Titres OPCVM	873	0
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	1 087	1 139
Totaux	783 047	437 767

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

3-2 – Placements monétaires et Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 420 957 DT contre 174 284 DT au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Avoir en banque	439 457	172 797
- Sommes à régler	-21 168	0
- Intérêts courus/autres placements monétaires	2 668	1 488
Totaux	420 957	174 285

PORTEFEUILLE AU 31/12/2010

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au	% Actif	% K EMIS
VALEURS MOBILIERES		745 216	715 895	52,59%	
ADWYA	14 000	87 617	88 102	7,32%	0,13%
ASSAD	9 000	89 709	100 476	8,35%	0,08%
ATB NG 2010	68	510	510	0,04%	0,00%
ATB NS 2010	4 704	33 780	33 779	2,81%	0,01%
BT	2 000	23 440	23 258	1,93%	0,00%
BTE	1 200	37 038	35 038	2,91%	0,12%
CIMENTS DE BIZERTE	14 500	127 165	107 532	8,93%	0,03%
ENNAKL	8 000	131 850	92 928	7,72%	0,03%
MODERN LEASING	600	5 100	7 184	0,60%	0,02%
SFBT	3 500	40 929	43 250	3,59%	0,01%
SPDIT-SICAF	1 400	7 518	9 815	0,82%	0,01%

TUNISIE LEASING	200	5 804	6 933	0,58%	0,00%
TPR	9 500	42 163	54 530	4,53%	0,03%
TUNIS RE	2 000	28 000	29 792	2,47%	0,02%
UIB	4 000	84 593	82 768	6,87%	0,02%
OPCVM		29 992	30 865	2,56%	
FCP IRADETT 50	2 433	29 992	30 865	2,56%	2,60%
OBLIGATIONS ET VALEURS		35 200	36 278	3,01%	
ATB 2007/1 Catégorie D	400	35 200	36 278	3,01%	0,40%
TOTAL		783 047	65,04%		

ACTIFS NETS ET PASSIFS**3-3 - Capital social :**

- Capital au 01/01/2010	
- Montant	601 335
- Nombre de titres	38 544
- Nombre de porteur de parts	2
Souscriptions réalisées	
- Montant	468 776
- Nombre de titres	30 022
- Nombre de porteur de parts	0
Rachats effectués	
- Montant	-14 560
- Nombre de titres	965
- Nombre de porteurs de parts sortants	0
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins valeurs potentielles	-77 313
- Plus valeurs réalisées sur cession de titres	135 079
- Commission de souscription et de rachat	158
- Frais de négociation	-5 396
- Régularisation des SND de l'exercice en cours	28 418
- Régularisation des résultats reportés	633
- Capital au 31/12/2010	
- Montant	1 137 129
- Nombre de titres	67 601
- Nombre de porteurs de parts	2

3-4 - Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2010 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Sommes distribuables de l'exercice	2 240	5 275
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2 214	1 318
Totaux	4 454	6 593

3-5 - Opérateurs Créditeurs

Cette rubrique enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions du règlement intérieur.

Au 31/12/2010, le solde de ce poste s'élève à 3 152 DT contre 3 839 DT au 31/12/2009 et se détaille comme suit

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Gestionnaire	1 993	3 211
Dépositaire	1 159	628
Totaux	3 152	3 839

3-6 - Autres créditeurs divers

Au 31/12/2010, le solde de ce poste s'élève à 59 269 DT contre 52 DT au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2009
ATB Transactions	58 418	0
Rétenuës à la source	754	0

CMF	97	52
Totaux	59 269	52

ETATS DE RESULTATS

3-7 – Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 16 996 DT pour la période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010 contre 12 699 DT pour la même période pour l'année 2009 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Revenus des actions et valeurs assimilées	16 996	12 699
Totaux	16 996	12 699

3-8 – Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010, à 8 500 DT contre 4 092 DT au 31/12/2009 et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts/ compte courant	8 500	4 092
Totaux	8 500	4 092

3-9 – Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 21 448 DT contre 11 621 DT au 31/12/2009 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Rémunération du gestionnaire	20 289	10 993
Rémunération du dépositaire	1 159	628
Totaux	21 448	11 621

3-10 – Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 1 045 DT contre 626 DT au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Redevance CMF	983	532
Charges diverses	62	94
Totaux	1 045	626

4. Autres informations

4-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion du fond est confiée à « Arab Financial Consultants intermédiaire en bourse » gestionnaire à partir de sa création. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En rémunération des services de gestion financière et administrative, le gestionnaire perçoit une commission de gestion de 1,75% HT par an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La commission de gestion d'« Arab Financial Consultants intermédiaire en bourse » au 31/12/2010 s'élève à 20 289 DT TTC.

4-2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à Arab Tunisian Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% HT par an calculé sur la base de l'actif net quotidien sans toutefois dépasser 7 000 DT par an.

Les honoraires d' « Arab Tunisian Bank » au 31/12/2010 s'élèvent à 1 159 DT TTC.